

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/10/2023

COMMUNE DE SEVREMONT

Numéro interne de l'acte : D02.10.2023

Objet : D02.10.2023 - URBANISME - APPROBATION DU DOSSIER DU PERMIS D'AMENAGER DU LOTISSEMENT " LES VERSENNES 2 "

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 29
Présents : 21
Pouvoirs : 4
Nombre de suffrages : 25

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. DESNOUHES Laurent, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. LOISEAU David, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

Date de convocation
12/10/2023

Procuration(s) :

Mme BERNARD Anita donne pouvoir à M. STEENO Nicolas, M. CORNUAU Albert donne pouvoir à M. GUILLOTEAU Bernard, Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

Date d'affichage
12/10/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

..../..../..

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BERNARD Anita, M. CORNUAU Albert, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. HERITEAU Antoine, M. PASQUEREAU Johann, M. ROY Claude

et publication du :

..../..../..

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BITEAU Alexandra

Objet : D02.10.2023 - URBANISME - APPROBATION DU DOSSIER DU PERMIS D'AMENAGER DU LOTISSEMENT " LES VERSENNES 2 "

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création du lotissement « Les Versennes 2 » sur la Commune déléguée de Saint-Michel-Mont-Mercure.

Il présente au Conseil Municipal la demande de permis d'aménager et notamment le plan de composition ainsi que le règlement afférents à ce lotissement.

Il propose au Conseil Municipal de l'approuver et de l'autoriser à la signer. Il précise que les pièces de ce lotissement seront déposées chez Maître Tomljanovic, notaire à Pouzauges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Alexandra BITEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

